

Laurence Vichnievsky (Modem Majorité gouvernementale)

Présents : Roland Lebeau (FGR), Serge Rozès (ANR) Michel Zimmer (FNOM)

Excusés : Laurent Bascoulergue (UNRP), Gérard Calmard (ANR) Guy Grand (FGR)

Joseph Toresson(UNSOR)

Le 10 novembre 2022 à 14h30 Madame Vichnievsky nous a reçus à sa permanence, en présence de son assistant parlementaire.

Nous pu aborder tous les sujets indiqués dans la demande ; toutefois du fait de l'agenda de Mme la Députée, nous avons-nous avons manqué de temps pour approfondir les questions et les réponses.

Sur la perte de **pouvoir d'achat**, aggravée par la forte inflation de ces derniers mois, Mme Vichnievsky n'a pas contesté notre constat (-15% en 10 ans) ni l'exposé des raisons qui ont conduit à cette situation. Par contre s'agissant de nos revendications, elle s'est retranchée derrière le manque de moyens financiers, en argumentant que la France vivait au dessus de ses moyens. Mme la députée a précisé que, si la réforme des retraites, envisagée par le gouvernement se réalisait, il n'y aurait plus de retraite inférieure à 1000€. Nous avons manifesté notre doute du fait de la difficulté d'obtenir une pension complète, en raison de l'allongement de la durée des cotisations.

Le problème **des EHPAD** (prix, scandales, manque de personnel, maltraitance) n'a amené qu'une réponse « on a avancé avec le vote de la 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale ». Il lui a été fait remarquer que sans moyens financiers, c'est une coquille vide. Le financement est bien le problème et, au lieu d'une 5^{ème} branche sans financement, la prise en charge de la perte d'autonomie dans la branche Maladie de la sécurité sociale serait préférable.

Les déserte médicaux : l'ouverture du numerus clausus n'apportera des réponses que dans 8 à 12 ans. Le gouvernement envisage une année supplémentaire d'internat à exercer dans des déserts médicaux. A titre personnel, Mme la Députée aurait préféré des installations imposées, comme les pharmaciens. Pour le moment les responsables des collectivités territoriales innovent : centres médicaux, médecins salariés, etc.... Tout le monde est d'accord sur le fait qu'il n'y a pas de solutions miracles rapides à mettre en œuvre.

S'agissant de la **fracture numérique**, Mme Vichnievsky a répondu d'abord sur la couverture de l'ensemble du territoire. Nous sommes revenus sur l'obligation et la généralisation du numérique qui créent beaucoup de difficultés pour les retraités, surtout les plus âgés. La réponse apportée a été celle des maisons de services publics ; il y en aurait 33 dans le Puy de dôme actuellement, à l'initiative des maires pour la plupart. Par contre nous n'avons pas eu de propositions sur des mesures concrètes initiées au plan national.

En résumé une réunion franche, cordiale, mais qui nous laisse un peu sur notre faim.

Serge Rozès